

Termes de référence

Lot n°1 : Réalisation du baseline du projet Vaiavy Miriaka Région SAVA

1 Contexte

Dans le cadre du projet Vaiavy Miriaka, HELVETAS Swiss Intercooperation Madagascar contribue à ce que les femmes pauvres en ressources soient socialement et économiquement autonomisées, soient plus résilientes et contribuent à l'amélioration des moyens de subsistance de la famille et à la restauration du paysage communautaire. Le projet intervient sur trois thématiques dont le droit et l'accès à la terre pour les femmes vulnérables, la conservation de l'environnement et l'autonomisation économique des femmes. Et les zones d'intervention se concentrent sur les Hautes Terres du Nord de Madagascar autour du Corridor Marojejy – Anjanaharibe Sud – Tsaratanana, dans le district d'Andapa. Le projet s'étale sur une durée de 4 ans de 2023 à 2026.

En ce début de mise en œuvre, le projet procède à la réalisation du baseline afin d'établir les valeurs de référence des divers indicateurs définis. Et afin de mener à bien cette étude baseline, nous faisons appel à un prestataire de service pour assurer la collecte des données et des informations spécifiques relatives aux indicateurs définis, l'analyse et le rapportage.

2 Détails du mandat

a. **Titre :** Prestation de service pour la Réalisation du baseline du projet Vaiavy Miriaka, Région SAVA

b. **Mission :**

- Concevoir les questionnaires du baseline de manière à répondre aux exigences des indicateurs du projet ;
- Assurer la collecte des données auprès des ménages et des entités concernés pour alimenter les valeurs de références des indicateurs du projet ;
- Traiter et analyser les données quantitatives et qualitatives issues des résultats des collectes des données ;
- Restituer les résultats au niveau l'équipe technique de mise en œuvre du projet ; et
- Elaborer un rapport final de l'étude.

c. **Zones d'intervention :**

L'étude va couvrir les zones d'intervention du projet, notamment les Communes d'Ambalamanasy, d'Ambodiangezoka et de Doany, dans le district d'Andapa, Région SAVA.

Région	District	Commune	Fokontany
SAVA	Andapa	Ambalamanasy	Ambavala, Antanimbaribe, Ambalamanasy, Manirirano
		Ambodiangezoka	Belambo, Antanambe, Ambodivoara
		Doany	Doany, Androfiabe, Befamatra

d. **Méthodologie et activités**

Afin de mener à bien la prestation, les étapes suivantes seront menées :

1.1. Echantillonnage

Étant donné que la réalisation du baseline sera effectuée simultanément avec l'étude sur « *le diagnostic des systèmes d'exploitation des bénéficiaires incluant la dimension foncière* », le prestataire choisi prendra en compte l'ensemble des ménages des femmes cibles préalablement identifiées, soit un total

de 1 600 ménages (correspondant aux ménages des 1 600 femmes cibles du projet). Une liste exhaustive des femmes cibles sera préalablement fournie au prestataire.

De plus, des interviews exhaustifs seront menés avec les structures locales ou étatiques concernées, en coordination avec l'étude sur « *le diagnostic des systèmes d'exploitation des bénéficiaires incluant la dimension foncière* ».

Activités :

- *Recevoir et analyser la liste des ménages bénéficiaires ; et*
- *Planifier la collecte sur terrain et faire un chronogramme de collecte des données ;*

1.2. Constitution de l'équipe de collecte

La présentation de l'équipe (Chef d'équipe, superviseurs, enquêteurs, ...) doit figurer dans l'offre technique du prestataire. La composition de l'équipe relève de la responsabilité du prestataire, qui doit prendre en compte la portée et la complexité de l'étude, ainsi que le contexte local des zones d'intervention. Cependant, l'équipe de Helvetas est en mesure de formuler des recommandations concernant la structure des postes au sein de l'équipe, au besoin, afin de garantir le bon déroulement des collectes.

Activité :

- *Constitution de l'équipe de collecte des données.*

1.3. Formation, collecte et enquête de terrain

Une fois que la méthodologie du prestataire est validée, celui-ci est responsable de former son équipe de mise en œuvre. Cependant, l'équipe de Helvetas apportera assistance et soutien, particulièrement en ce qui concerne l'organisation de la mise en œuvre des activités, notamment lors de l'introduction de l'équipe dans les zones d'intervention du projet.

Les questionnaires seront digitalisés en utilisant une plateforme de collecte de données Kobotoolbox. Et le prestataire s'assurera à ce que les enquêteurs maîtrisent bien les questionnaires et la plateforme de collecte de données, et que les erreurs de collecte et de saisies soient le plus minimes possible. Le prestataire est en effet garant de la qualité des enquêtes.

La fourniture des tablettes et/ou smartphones utilisées pour la conception des outils et pour la collecte sera à la charge du prestataire.

L'équipe de Helvetas Madagascar assurera à ce que les équipes de collecte de données soient bien introduites dans les communautés visitées.

Le prestataire assurera la collecte des données au niveau des zones d'intervention concernés par l'étude avec un planning de descente bien défini et cohérent par rapport aux contextes locaux. Le chronogramme précis sera mis dans l'offre technique.

Activités :

- *Concevoir les formulaires de collecte des données sur Kobotoolbox et fournir à Helvetas l'adresse URL, le Pseudonyme et le Mot de passe ;*
- *Former les enquêteurs par rapport au processus d'enquête et aux formulaires de collecte des données ;*
- *Collecter les informations au niveau des : communautés cibles, ménages cibles, des structures concernés en utilisant des outils d'enquête digital sur des tablettes et/ou smartphones ;*
- *Superviser et organiser les interviews au niveau des ménages, des communautés, des autorités locales, des structures concernées suivant les instructions méthodologiques ;*

- *Transcrire et assurer la fiabilité des données collectées dans l'outils de collecte (outils sur tablette) selon les instructions développées durant la formation ;*
- *Synchroniser systématiquement les données saisies dans les formulaires koobocollect ;*
- *Noter tous les éléments essentiels à l'environnement de l'étude non inclus dans les canevas dans des notes de terrain ; et*
- *Prendre des bonnes photos relatives au mandat ;*

1.4. Suivi et contrôle par Helvetas

Afin de garantir le bon déroulement du mandat et de vérifier la qualité des enquêtes, l'équipe de HELVETAS Madagascar procédera à des visites inopinées sur le terrain. De plus, HELVETAS Madagascar pourra également organiser des réunions de mise au point en cas de besoin.

Activité :

- *Visite sur terrain de la mise en œuvre des enquêtes/interviews ; et*
- *Organisation de réunion de mise au point en cas de besoin.*

1.5. Epuration, traitement et analyse des données

Les travaux de nettoyage, de traitement et d'analyse des données feront partie de la prestation du prestataire. Le prestataire devra fournir à Helvetas Madagascar une base de données brute et nettoyée, ainsi que les calculs des valeurs de chaque indicateur de performance demandé dans le cadre de la prestation. Aussi le prestataire sera en charge du traitement et de l'analyse des données collectées afin de répondre aux indicateurs du projet. Le prestataire devra également fournir des interprétations logiques des chiffres à travers les informations recueillies lors des interviews qualitatives menées sur le terrain.

Activités : 1.1. Epuration, traitement et analyse des données.

1.6. Rapportage

Le prestataire sera responsable de la production d'un rapport final à remettre à Helvetas Madagascar à la fin de la prestation. Ce rapport final devra être approuvé et être accompagné des autres livrables requis mentionnés dans la section e. La réception de l'ensemble des livrables conditionnera le paiement intégral au prestataire.

Activité : Faire le rapport de l'étude baseline.

e. Livrables

- Base de données brute des données collectées lors de la mise en œuvre des interviews auprès des ménages et auprès des entités concernées – sous format XLS ;
- Base de données propre des données collectées lors de la mise en œuvre des enquêtes/interviews auprès des ménages et auprès des entités concernées – sous format XLS ; et
- Rapport du mandat contenant les résultats du baseline du projet et le déroulement succinct de l'enquête sur terrain.

f. Durée

La durée totale du mandat est de 45 jours. La date de début sera le **15 mars 2024** et prendra fin le **15 mai 2024**. Cette durée inclut :

- La réunion de démarrage et la mise à jour de la note méthodologique ;
- La séance de formation pour une durée de 2 jours ;
- La campagne de collecte de données sur terrain pour une durée de 30 jours ; et
- Période de traitement des données et de finalisation du rapport : 20 jours.

3. Modalités de soumission

Les dossiers de soumission sont impérativement composés de : Proposition technique et financière incluant les CV détaillés des personnels clés affectés aux mandats, et doivent être envoyés sous pli fermé avec la référence N/réf : 2024-010- 606-NIS Lot n° ... à l'une des adresses ci-dessous :

Bureau Antananarivo HELVETAS Swiss Intercooperation Lot VJ 2 Ter A Ambohimiandra, 101 Antananarivo, Madagascar	Bureau Andapa HELVETAS Swiss Intercooperation Immeuble Maskriny Karana Ankevaheva, 205 Andapa, Madagascar
---	--

au plus tard le **1^{er} mars 2024 à 17 Heures**. Pour toute demande d'information complémentaire (*dont les indicateurs du projet*), prière d'envoyer un e-mail à l'adresse madagascar@helvetas.org au plus tard le **23 février 2024 à 16 heures**.

« L'utilisation du logo HELVETAS sans autorisation écrite est strictement interdite. Les offres contenant le logo HELVETAS ne seront pas prises en considération »

Annexe : Les indicateurs du projet

Logique d'intervention	Résultats	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Définition et mode de calcul
OBECTIF GENERAL	Les femmes pauvres en ressources sont socialement et économiquement autonomisées, sont plus résilientes au changement climatique et contribuent à l'amélioration des moyens de subsistance de la famille et à la restauration du paysage.	1600 femmes ont amélioré la résilience de leur ménage par l'appropriation de différents systèmes proposés par le projet (accès à la terre et sécurisation foncière, pratiques agro écologiques et système agroforesterie, diversification, GEC et entrepreneuriat)	<p>Les femmes ont amélioré la résilience de leur ménage si au moins un des conditions suivantes est satisfaite :</p> <p>Appropriation des systèmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Foncier : forme d'accès et/ou propriété sécurisées (possède un document légal : titre ou certificat foncier, droit d'occupation et d'usage reconnu et formalisé légalement) - Adoption des pratiques d'agriculture durable : pratiques agroécologiques et agroforesterie - Diversification, - Membre de GEC - Entrepreneuriat : diversification des sources de revenu et amélioration des revenus <p>Comptage des personnes ayant satisfait au moins un des conditions d'appropriation des systèmes proposés par le projet.</p>
Effet 1	1. Une gouvernance foncière communautaire responsable donne aux femmes un accès égal aux ressources naturelles et leur utilisation, y compris les terres privées, les terres villageoises, les terres forestières, les produits forestiers non ligneux et l'eau	Nombre de femmes ayant formalisé la sécurisation de leur terrain par un mécanisme ODOC ou OCFM (600 femmes)	<p>Comptage du nombre de personnes inscrites au processus de certification et/ou de titrage et ceux ayant déjà obtenu un titre et/ou un certificat foncier parmi les bénéficiaires.</p> <p>Formalisé la sécurisation de leur terrain : obtention d'un certificat foncier ou un titre</p> <p>Mécanisme ODOC : processus pour avoir un titre</p> <p>Mécanisme OCFM : Processus pour avoir un certificat foncier</p> <p>Les deux suivant des opérations massives (plusieurs dossiers ensemble)</p>

	<p>Nombre de femmes ayant bénéficié de l'accès aux ressources et à la terre par le biais des mécanismes de mise à disposition et d'utilisation de terrains communaux/communautaires.</p>	<p>Comptage du nombre de femmes bénéficiant d'une mise à disposition de terrain formalisée. S'il s'agit d'un groupe de femmes : comptage des femmes composant le groupe. Mise à disposition de terrains : affectation d'un terrain public ou privé par un individu, ou/et un groupe de femmes formalisée à travers une convention, un contrat ou un accord entre les parties concernées (les bénéficiaires avec la commune ou un privé)</p> <p>Accès aux ressources et à la terre : utilisation/exploitation de terrains sécurisée sans s'approprier le terrain, sous forme de fermage, de métayage</p>
	<p>Nombre des actes communales en faveur de la participation des femmes aux actions environnementales et de développement.</p>	<p>Comptage des actes communales en faveur de la participation des femmes aux actions de développement et répondants aux besoins des femmes.</p> <p>Actes communales : proposition de la SLC aux Communes, délibération des réunions du conseil communal et/ou arrêté communale qui valident les propositions des femmes</p> <p>Participation des femmes aux actions environnementales et de développement : intégration des représentantes des femmes dans les SLC, création d'un collège des femmes dans les SLC</p> <p>Peut concerner également toutes les autres thématiques qui peuvent intéresser les femmes (sociale, etc.)</p>
	<p>Nombre de conflits/litiges fonciers résolus au niveau local avec une sensibilité sur le genre.</p>	<p>Comptage des conflits/litiges résolus au niveau local avec une sensibilité sur le genre</p> <p>Les conflits/litiges fonciers sont résolus s'il n'y a pas eu recours au niveau du tribunal, et si la résolution a été reconnue par le comité local de gestion des litiges au moyen d'un PV signé par toutes les parties prenantes et légalisé (par qui? celui qui est habilité)</p> <p>Composition du comité : chef fokontany, autorités traditionnelles (tangalamena, représentante des femmes)</p> <p>Constitution du comité a été réalisée suivant une approche participative</p> <p>Sensibilité sur le genre : décision équitable et objective</p>

	<p>2. Une agriculture plus résiliente au climat et diversifiée, contribue ainsi à la restauration de la productivité des terres, de la fertilité des sols et de la biodiversité.</p>	<p># Nombre de femmes qui ont (diversifié) amélioré leur production par l'adoption de bonnes pratiques agricoles (BPA) et du système agroforesterie. (au moins 1600)</p>	<p>Comptage des femmes adoptant les BPA et les systèmes agroforestiers Comptage des femmes produisant d'autres spéculations agricoles Comptage des femmes diversifiant leurs pratiques à travers l'adoption d'autres techniques agricoles (aménagement, semences et intrants, fertilisation, lutte contre les nuisibles et les maladies, ...) Une femme doit satisfaire au moins une des conditions (elle ne sera comptée qu'une seule fois)</p>
Effet 2		<p># Nombre de ménages ayant un score de diversité alimentaire des ménages (SADM) supérieur ou égale à 6. (1000)</p>	<p>Comptage des ménages ayant un score de diversité alimentaire des ménages supérieur à 6 en utilisant la méthode SADM</p>
		<p># Superficie de terrain agricole ou de terrains dégradés restaurées par des activités de reboisement, d'agroforesterie ou d'agroécologie. (...ha/commune)</p>	<p>(Collecter les superficies de terrains dégradés disponibles, non encore restaurées par ménage cible. Le propriétaire doit valider son intérêt à la restauration de son terrain.) Mesurer les superficies des terrains restaurées par les activités de reboisement, agroforesterie ou agroécologiques.</p>
		<p># Nombre des espèces indicatrices de l'amélioration de l'habitat présentes dans les terrains améliorés par le projet. (2 à 3 espèces animales et/ou végétales)</p>	<p>Inventaire spécifique sur les parcelles à travers un échantillonnage</p>
Effet 3	<p>3. Les femmes ont accès aux services et s'engagent dans des activités économiques dans des chaînes de valeur durables basées sur le paysage en générant un revenu familial supplémentaire</p>	<p># Nombre de personnes, dont nombre de femmes, fournissant différents services AIM (Advice Input Market) nouvellement établis avec capacités renforcées. (20 services AIM dont 70% femmes)</p>	<p>Comptage des paysans locaux qui fournissent des services de conseil, de fourniture d'intrants et ou facilitant une liaison avec le marché à leurs pairs. Ils possèdent une expérience dans les activités qu'ils pratiquent (agriculture, pisciculture, apiculture, aviculture, etc....)</p>
		<p># Nombre de femmes accédant à différents services AIM (pisciculture, aviculture, maraîchage, transformation...) (1000 femmes et hommes)</p>	
		<p>(70% lié au marché)</p>	
		<p># Nombre de GEC à majorité femme ou exclusivement femmes créées qui fonctionnent correctement (70 GEC ~ 1600 membres)</p>	

		# Nombre de modèles d'affaires ou de petit entrepreneuriat viables gérées par des femmes, objet de documentation. (au moins 6)	
Produit 1 : Une gouvernance foncière communautaire responsable donne aux femmes un accès égal aux ressources naturelles et leur utilisation, y compris les terres privées, les terres villageoises, les terres forestières, les produits forestiers non ligneux et l'eau.	1.1. Les femmes ont les connaissances nécessaires sur le processus de sécurisation foncière et s'engagent dans les mécanismes existants (certification et titre)	Nombre de femmes formées sur les droits fonciers (à travers les associations de femmes) (au moins 750 femmes et 250 hommes)	Droits fonciers : héritage, accès à la terre, matrimoniaux...et processus de certification foncières : OCFM/ODOC...(liste exhaustive)
		Nombre de femmes qui peuvent expliquer les procédures foncières à leurs paires. (600)	Ayant passé avec succès le test d'évaluation à chaud à la fin de chaque formation (au minimum la note moyenne)
		Nombre de femmes ayant intégré le processus de sécurisation foncière (OCFM ou ODOC ou mise à disposition de terrains communaux) (250 femmes et 50 hommes)	Intégré le processus de sécurisation foncière : (i)s'étant inscrites dans le registre d'inscription des processus ODOC et OCFM, (ii) figurant parmi les bénéficiaires enregistrées dans les conventions de mise à disposition
	1.2. Les femmes ont bénéficié de l'accès et de l'usage des terrains communautaires pour les activités de restauration/reboisement.	Nombre de conventions relatives à l'affectation par mise à disposition de terrains entre les acteurs communaux (au moins 2 par communes) Superficie de terrain objet de la convention de mise à disposition des femmes pour des activités de reboisement/restauration. (N ha)	Comptage des conventions de mise à disposition en faveur des femmes Mesure des surfaces dont les femmes vont bénéficier
		2500 femmes ayant participé aux réunions de concertation au niveau local (à peu près 250 femmes par fokontany)	Concertation : relatifs aux questions d'intérêts publics pour les femmes en vue de la formulation de propositions Comptage des femmes qui ont participés
	1.3 Les femmes font des actions de plaidoyers en participant dans les structures locales de concertation	100 femmes formées en leadership, stratégie de plaidoyer	Comptage des femmes formées en : leadership, droits humains, technique de plaidoyer, élaboration de PTA
		Nombre des femmes qui ont été impliquées dans les activités de concertation pour la définition des thèmes de plaidoyer. (50 femmes/commune/an)	Concertation : relatifs aux questions d'intérêts publics pour les femmes en vue de la formulation de propositions Comptage des femmes qui ont participés
		Au moins 18 projets objets de plaidoyers effectués par le collège des femmes dans la SLC (2 projets par commune par an pour 3 ans).	Projets objets de plaidoyers : les propositions que les représentantes des femmes dans les SLC vont présenter aux réunions des SLC, ce sont des projets qui ont été formulés par les femmes et qui expriment des besoins qui leur sont communs et qu'elles vont donc demander à la commune de contribuer et/ou de concrétiser. Ils sont

			proposés au niveau des SLC pour aller au niveau des conseils communaux, pour validation.
	1.4 Les responsables locaux (maires et conseillers, notables et chefs fokontany) ont amélioré leur connaissance et capacité à gérer les conflits fonciers avec une sensibilité sur le genre et le droit des femmes.	75 responsables communaux et fokontany formés en matière de droit et des lois foncières avec une sensibilité sur le genre (10 conseillers par commune, 10 chefs fokontany, 10 adjoints et 25 notables - Zafintany) Au moins 60 responsables communaux et fokontany y compris les notables qui peuvent expliquer les lois foncières à leurs pairs	Comptage des autorités locales dont les administrateurs civiles, conseillers communaux, chefs fokontany, leurs adjoints, et des autorités traditionnelles formés par les institutions nationales en charge : INDDL, sur leurs rôles, fonctionnement et responsabilités des communes et aussi, TBD sur la législation foncière (tribunal), forestière (DREDD) et les droits humains (population) Ayant passé avec succès le test d'évaluation à chaud à la fin de chaque formation (au minimum la note moyenne)
		Au moins 1 comité ou dispositif de traitement et résolution des conflits fonciers ayant été créé dans les fokontany et la commune	Un dispositif de gestion des conflits fonciers peut être : un comité local, ne peut à titre consultatif et constater un accord à l'amiable entre les parties, et en principe doit être reconnu par les autorités d'administration du foncier. (à développer avec Topo et domaine) Comptage des comités et/ou dispositifs créés. NB : la commune n'a pas de rôle sur le foncier sauf à travers le Guichet.
Produit 2 : Une agriculture plus résiliente et diversifiée au climat, contribue ainsi à la restauration de la productivité des terres, de la fertilité des sols et de la biodiversité.	2.1 Les femmes ont les compétences en bonnes pratiques culturales et de petit élevage, de fertilité du sol suivant les principes de l'agroécologie	1600 productrices formées en bonnes pratiques culturales durables y compris l'agroforesterie et mesures d'adaptation contre le changement climatique ; Au moins 1000 femmes qui ont les connaissances et la capacité de transmettre les effets du changement climatique et les impacts locaux à leurs paires.	Comptage des femmes ayant reçu les formations sur les thématiques. Bonnes pratiques culturales durables : Agroécologie, adaptés au changement climatique, Agroforesterie, (modules tbd). Toutes les techniques qui se réfèrent à l'agriculture résiliente, régénérative et durable adaptée aux conditions locales et au changements présents et futures Ayant passé avec succès le test d'évaluation à chaud à la fin de chaque formation (au minimum la note moyenne)

	2.2 Les femmes ont les capacités de prendre des décisions d'investissement informées portant sur des systèmes agroforestiers rentables et contribuant à la sécurité alimentaire/nutrition	1000 productrices investissent dans l'agroforesterie et se sédentarisent sur leurs parcelles de production ;	Investissant dans l'agroforesterie : femmes qui adoptent la pratique agroforestière sur une de ses parcelles, Lorsqu'il y a un aménagement, pratiques alternatives durables, semences améliorés, association de culture, rajeunissement ou plantation de nouvelles plants, amélioration de la pratique culturale, dans un sens plus écologique
		# parcelles de démonstration avec un système documenté rentable installées par commune (au moins 1 par fokontany)	Parcelle de démonstration installé : mise en culture, quand elle est aménagée, avec visibilité documenté : (référentiel) information des espèces, les travaux, itinéraires techniques et coût, cahier de culture Rentable : compte d'exploitation
	2.3 Les femmes s'engagent dans des actions en faveur de l'environnement à travers les pépinières communautaires, le reboisement, la restauration de terrains dégradés, le pare feux.	# femmes formées en diversification de leurs productions alimentaires et la nutrition saine (1 600 femmes et 400 hommes)	Formées : ayant assisté à toutes les modules de formation Diversification de la production alimentaire et la nutrition (modules à identifier pour les deux thématiques)
		# femmes formées en techniques de restauration de terrains dégradés. (500 femmes et 250 hommes)	Formés : ayant assisté à toutes les modules de formation Pépinières, plantation, suivi et entretien des plantations
		# femmes impliquées dans les activités de restauration du paysage à travers le reboisement (500 femmes et 250 hommes)	Femmes impliquées : ayant participé aux activités de reboisement
Produit 3 : Les femmes ont accès aux services et s'engagent dans des activités économiques dans	3.1 Les femmes ont renforcé leurs capacités entrepreneuriales et ont	# femmes formés en esprit d' entrepreneuriat, (1000 femmes et hommes)	Pépinières créées : espaces aménagés et activités en cours (Montage des ombrières, rebouchage des pots, mise en pot, entretien, ...), bénéficiant du matériel et des intrants nécessaires (arrosoirs et outillages, semences, pots, substrats, matériaux, protection ...) Gérées par les femmes : les femmes sont identifiées et disponibles

des chaînes de valeur durables basées sur le paysage et d'autres résultant en générant un revenu familial supplémentaire.	accès aux intrants, services et marché	# femmes ayant accès aux intrants, services et marché. (1000 femmes et hommes)	Accès aux AIM : bénéficiant des services des AIM et sont en lien avec le marché AIM : Service d'appui-conseil (orientation techniques et économiques), fournisseurs d'intrants (matériels, matériaux, outillages, semence, engrais, traitements phytosanitaires...) et mise en relation avec le marché (collecte ou orientation vers le marché local, régional ou plus) Critère de choix des AIM : possédant un capital (terrain), exerçant dans le domaine à tant qu'activité principale
		# personnes (dont 70% femmes) formées et appuyées pour fournir des services AIM Conseil - Fourniture et marché, entreprenariat et en développement d'affaire (20 personnes)	Formés : ayant assisté à toutes les modules de formation Appuyés : ayant reçu le support du projet en termes de conseil, formation, dotation de matériel, d'une contribution du financement
		# au moins 10 personnes (dont femmes) exerçant un métier de fournisseur de services AIM Conseil - Fourniture et marché pour les cdv par filière et par commune	Comptage des services AIM créés et appuyés
		# Femmes ayant accès à des AIM selon les cdv	
3.2 Les femmes accèdent à une éducation financière et peuvent contribuer au financement de leur activités économiques via les GEC (groupe épargne communautaire)		# femmes formé en entreprenariat, gestion simplifiée de l'exploitation (éducation financière) via les GEC (groupe épargne communautaire) (1600 membres)	Formées : ayant assisté à toutes les modules de formation Paquet technique du GEC (de la création au suivi)
		# femmes pouvant contribuer au financement de leurs activités économiques via les GEC (groupe épargne communautaire) (1600 membres)	Femmes ayant contracté des crédits dans les GEC à des fins économiques
		Type et montant d'investissements effectués par les femmes grâce à leur épargne dans le GEC. (AGR)	En fin de cycle, la somme dont elle dispose et qu'elle peut investir dans une activité économique Utilisation du produit de l'exercice d'un cycle du GEC
3.3 Les femmes s'engagent dans de nouvelles chaînes de valeur agricole, d'élevage et non agricole permettant un équilibre de la trésorerie annuelle		# Nombre de femmes engagées dans des nouvelles chaînes de valeur par rapport au baseline (au moins 70%)	Femmes engagées : développant un ou plusieurs nouvelles activités Nouvelles chaînes de valeur : autres que celles pratiquées auparavant (référence Baseline)
		# Au moins 6 modèles d'affaires ou activité économique (ou système de marché) des femmes (groupement de	

		femmes) rentables, viable et durable documentés en fin de projet	
--	--	--	--